

Le dimanche 29 avril 2007

**Un bateau entre au chantier maritime Verreault
Carl Thériault, collaboration spéciale**

Le Soleil
Rimouski

Il y a de l'action au chantier maritime Verreault des Méchins, qui accueillera, dans la nuit de dimanche à lundi, un premier bateau après trois mois d'inactivité et la perte d'au moins quatre contrats publics et privés.

«Nous allons faire une inspection lundi sur le *Kathrin Spirit*, qui est chez nous pour un entretien normal d'une semaine ou deux. Cette reprise des activités ne doit pas être confondue avec une trêve puisqu'il n'y a ni grève ni lock-out, a déclaré au *Soleil* Rayna Beaupré, directrice des ressources humaines au chantier maritime des Méchins; car une trêve existe quand il y a un conflit», a-t-elle tenu à préciser.

Le syndicat CSN s'est déjà engagé à travailler sur les bateaux qui entreraient en cale sèche sans utiliser de moyens de pression.

Il n'y a pas de reprise à court terme des négociations depuis l'échec de la dernière séance de conciliation.

«Le point central de la négociation est la nouvelle convention proposée par le syndicat, qui n'a jamais fait ses preuves nulle part et qui est inapplicable chez nous», a-t-elle ajouté.

«Le syndicat est revenu en conciliation le lendemain en reprenant un document qui n'était pas acceptable pour nous. Nous voulons signer une convention collective, mais qui nous permettra d'être compétitifs sur les marchés et de faire travailler le plus de monde possible, et un jour, prendre de l'expansion.»

Cinq mois de travail et des revenus de plusieurs millions de dollar sont été perdus au chantier Verreault, selon la partie patronale.

Par ailleurs, un nouvel acteur vient de manifester sa présence aux Méchins : Marc-André Boivin, ex-militant actif de la CSN et ex-informateur de la GRC puis du SCRS. Il a été engagé comme consultant par la compagnie «pour donner une formation aux employés cadres pour savoir comment agir dans des situations comme la nôtre», a confirmé la porte-parole du chantier maritime.

Entre-temps, le maire des Méchins, Donald Grenier, a échoué dans sa tentative de faire signer une pétition auprès des travailleurs afin qu'ils s'engagent à travailler - cet automne - sur le traversier *Camille-Marcoux* "sans grève ni ralentissement de travail ou autre moyen de pression".

«J'ai manqué de temps parce que la limite que je m'étais donnée était vendredi midi. C'était un moyen difficile», a déclaré le maire après avoir rencontré le syndicat.

«C'est une bonne initiative. S'il nous avait appelé mardi comme agent négociateur au lieu de contacter directement les travailleurs, on aurait pu faire des pas dans ce sens au lieu qu'il en parle jeudi aux médias pour avoir une réponse le lendemain, quand on a des membres qui sont aussi à l'extérieur des Méchins», a souligné Mario Guertin, conseiller syndical au Conseil central CSN du Bas-Saint-Laurent.

Celle-ci organise par ailleurs le mardi 1er mai une marche dans les rues des Méchins, où 1000 personnes sont attendues. La convention collective de l'entreprise est échue depuis le 31 octobre.